

Paris, le 03/11/2022,

Objet : Modification du gestionnaire du compartiment de la SICAV MULTI UNITS FRANCE décrit ci-dessous :

Nom du compartiment	Classe d'actions	Code ISIN
Lyxor Japan (TOPIX) (DR) UCITS ETF	Dist - EUR	FR0010245514
	Dist - JPY	FR0010377028
	Daily Hedged to EUR - Dist	FR0011475078
	Daily Hedged to EUR - Acc	FR0011871045

Chère Madame, Cher Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'Amundi Asset Management (la « **Société de gestion** ») agissant en tant que société de gestion de la SICAV MULTI UNITS FRANCE et du compartiment mentionné ci-dessus (ci-après le « **Fonds** »), a décidé de procéder à la modification suivante :

1- L'opération :

- Mise en place d'une sous délégation de gestion financière du Fonds.

A compter du 8 novembre 2022 (à l'ouverture) Amundi Asset Management déléguera la gestion du Fonds à Amundi Japan Ltd.

2- Les modifications induites par l'opération

- Le profil risque
 - Modification du profil rendement/risque : Non
 - Augmentation du profil rendement/risque : Non
 - Augmentation des frais : Non

3- Les éléments à ne pas oublier pour vous investisseur

Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance du prospectus du Fonds et des Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) disponibles sur le site www.lyxoretf.fr. Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou sont disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.



Nous vous invitons également à prendre contact régulièrement avec votre conseiller pour vous fournir toute information complémentaire sur vos placements.

Le Prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur du Compartiment seront mis à jour afin de refléter les changements ci-dessus et seront mis à disposition sur demande à la Société de gestion à l'adresse client-services-etf@lyxor.com ou pourront être consultés sur le site web suivant : www.lyxoretf.com.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be>.

Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

La Société de Gestion